



Ecole, collège, lycées d'enseignement général,
technologique, professionnel et supérieur

DOSSIER de RENTRÉE 2024-2025

Rue de l'Oratoire - 50180 AGNEAUX
Téléphone : 02.33.77.17.17
Email : secretariat.istlo@gmail.com
Site : www.institut-saint-lo.fr
Page facebook : facebook.com/ISLAgneaux/

Rentrée 2024

Madame, Monsieur,

Depuis plusieurs semaines, les équipes éducatives et pédagogiques de l'Institut se mobilisent pour préparer la rentrée 2024. Les apprentissages sont au cœur de leur travail et de leur mission dans un environnement serein et propice. Elles conçoivent également pour vos enfants de nombreux projets pour enrichir leurs cours et les parcours avec de nouvelles activités, des ateliers, des rencontres, des sorties ou des voyages.

Vous pouvez aussi compter sur l'implication et le dévouement de tous les personnels administratif, d'entretien, de restauration et de ménage pour que la rentrée et l'année prochaine se déroulent sereinement dans les meilleures conditions.

Vous trouverez dans ce dossier d'inscription ou de réinscription un ensemble d'informations utiles pour préparer la rentrée 2024 dans les meilleures conditions. Il est accompagné d'un dossier « formulaires » (à nous retourner pour le 16 août après l'avoir complété) ; d'une fiche sanitaire de liaison et d'un contrat de scolarisation par enfant (à nous retourner complétés avec le dossier « formulaires »).

Frankie DUFOUR
Chef d'Etablissement

Christophe POUPON
Chef d'Etablissement Coordinateur

LE MOT DE LA PRESIDENTE DE L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES

Chers parents d'élèves,

L'Association de Parents d'Elèves de l'enseignement Libre de l'Institut (APEL) est avant tout une équipe de parents bénévoles qui offrent un peu de leur temps et de leur énergie pour prendre part à l'animation de l'Institut. Elle est un trait d'union entre les parents et l'équipe éducative et participe concrètement à la vie et à l'animation de l'établissement. Son aide peut revêtir plusieurs formes :

- une **aide financière** aux sorties pédagogiques, allégeant ainsi la participation des familles.
- des **achats de matériel** : jeux de cour pour l'école, baby-foot, tables de pique-nique ...
- des **conférences**
- l'**accueil** des élèves et de leurs parents lors la rentrée scolaire, portes ouvertes de l'Institut, ...
- les membres sont à l'**écoute** des besoins des familles, mais aussi de leurs difficultés. Nous pouvons servir de relais en remontant les informations aux chefs d'établissement.
- **représentation des familles** au sein du conseil d'établissement, des conseils de discipline, ...
- enfin, l'APEL, en collaboration avec tous les parents de bonne volonté, organise des **actions d'animations**, tout au long de l'année scolaire dans le but de récolter des fonds en vue de subventionner les différents projets de l'Institut auquel elle peut contribuer.

Toutes ces actions ne peuvent être menées par l'APEL que grâce au soutien de tous les parents. C'est pourquoi, il vous est proposé d'adhérer à l'APEL : la cotisation pour l'année 2024/2025 est de **20,00€** (13,60€ pour les cotisations de l'APEL académique et nationale et 6,40€ de frais de fonctionnement pour l'APEL de l'Institut). La cotisation sera prélevée sur votre facture annuelle de l'année sauf opposition explicite de votre part signifiée par courrier adressé à la comptabilité (à joindre au dossier formulaire).

L'établissement nous transmet vos coordonnées nous permettant de vous communiquer des informations. Si toutefois vous ne souhaitez pas que votre adresse mail nous soit transmise merci de signifier votre opposition par courrier (à joindre au dossier formulaire).

Vos compétences, vos talents, votre enthousiasme, ou tout simplement votre intérêt personnel, vous donne envie de participer à la vie de notre association ? Vous êtes le bienvenu !

L'**Assemblée Générale** de l'APEL aura lieu le **lundi 30 septembre 2024**.

Un bel été ainsi qu'une très belle année scolaire 2024/2025 à vous et vos enfants.

Karen Voisin
Présidente de l'APEL de l'Institut
apeldeinstitut@gmail.com

Equipe de vie scolaire :

17 éducateurs de vie scolaire
7 ASEM

Internat : Anne-Lise BOSCHER
Collège : Pascal DESHAYES
Lycées : Audrey MARIE
Infirmier : Dominique VILBOUX

Référents pastoraux :

Père Laurent PERREE (Ecole)
Père Adrien ENAULT (Collège)
Père Florian FRIGOT (Lycées)
Francis BESNIER (Collège et Lycées)

Equipe enseignante :

120 enseignants

Documentalistes :
Sœur Brigitte-Marie
Monsieur Dominique HUET

Equipe de direction :

Chef d'établissement coordinateur : Christophe POUPON
Chef d'établissement : Frankie DUFOUR
Directeur adjoint du lycée G et T : Tanneguy FAIVRE
Directrice adjointe du collège : Aude THOMAS
Resp. de la section BTS : Béatrice GUILBERT-MITOU
Resp. de la section MRC et 3^{ème} PM : Ludivine AUVRAY
Resp. de la section Métiers de la Sécurité : Pascal LARSONNEUR
Directeur administratif : Florent LAMBARD

Association des Parents d'élèves de l'Enseignement Libre :

Présidente : Karen VOISIN

Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique :

Conseil d'Administration
Président : Pascal SIMONNEAU

Equipes d'entretien, de restauration et administrative :

36 salariés

Accueil : Emmanuel LEGRAND / Nadine BIDOT
Comptabilité : Laurence LECLUZE
Informatique : David ROBLOT
Ressources Humaines : Doriane MALLE
Restauration : Mélanie LENOIR (CONVIVIO)
Secrétariat : Angélique QUESNE

COMMENT NOUS JOINDRE ?

ACCUEIL	M. LEGRAND ou Mme BIDOT Téléphone : 02.33.77.17.17
----------------	--

	ECOLE	COLLEGE	LYCEES GENERAL TECHNOLOGIQUE PROFESSIONNEL ET SUPERIEUR
DEROULEMENT DE LA VIE QUOTIDIENNE Absences, retards, devoirs surveillés, permanences, études, garderies, diverses activités...	M. DUFOUR 02.33.77.17.17	M. DESHAYES 02.33.77.17.12	Mme MARIE 02.33.77.17.13
SUIVI DES ETUDES Prendre rendez-vous auprès de 02.33.77.17.17	M. DUFOUR	Mme THOMAS	M. FAIVRE (LGT) Mme GUILBERT- MITOU (BTS) Mme AUVRAY (MRC et 3PM) M. LARSONNEUR (MS)

	Filles et Garçons Mme BOSCHER 02.33.77.17.15 ou 06.87.80.41.03 ou internat.istlo@gmail.com
VIE D'INTERNAT	Lundi, mardi, jeudi : à partir de 17h Mercredi à partir de 12h30

RENSEIGNEMENTS Relevé de notes, inscriptions, examens, certificats de scolarité, bourses	SECRETARIAT Mme QUESNE 02.33.77.17.17	QUESTIONS FINANCIERES OU D'ORDRE MATERIEL Frais de scolarité, Restauration...	COMPTABILITE Mme LECLUZE 02.33.77.17.17
---	--	--	--

HORAIRES D'OUVERTURE DES SERVICES ADMINISTRATIFS

ACCUEIL	SECRETARIAT	COMPTABILITE
Lundi au vendredi 7h30 à 18h30 mercredi 7h30 à 12h15 et 13h15 à 18h	Lundi au vendredi 8h à 12h30 et 13h30 à 17h30 mercredi 8h à 12h	Lundi au vendredi 8h à 12h et 13h30 à 17h

L'école maternelle et élémentaire a pour objectif de remplir sa mission d'annonce implicite et explicite de l'Évangile. Elle invite chacun, avec ses convictions, sa disponibilité, son dynamisme, à participer à son projet.

Le chef d'établissement coordonne toutes les activités pastorales de l'école. Il anime une équipe de parents bénévoles et de professeurs.

Le curé de la paroisse de Saint Lô rencontre régulièrement les élèves de notre école. Il est présent plus particulièrement pour les diverses célébrations et leurs préparations (Toussaint, Noël, Pâques). Avec lui, nous portons le souci de l'initiation sacramentelle des enfants qui nous sont confiés : Baptême, Première Communion, sacrement de réconciliation.

Le catéchisme et la culture chrétienne :

Dans le souci de respecter les convictions et le cheminement de chacun, nous proposons aux élèves, à partir du CE2, le choix entre :

- *La catéchèse* : c'est la possibilité pour votre enfant, d'approfondir sa foi et de poursuivre son parcours sacramentel.
- *La culture chrétienne uniquement* : le but de cet enseignement est de permettre à tous les enfants de connaître les fondements et les symboles chrétiens de notre culture occidentale.

Ces deux moments se déroulent chaque semaine pendant ¾ heure. Des catéchistes (bénévoles et enseignants), en lien avec le prêtre, initient nos jeunes à la vie de Jésus Christ.

Avant le CE2, les enfants des classes maternelles et élémentaires reçoivent un Eveil à la Foi afin de les aider à découvrir Dieu, à les éveiller à une présence qui nous habite, même si on ne la voit pas, et à leur apprendre comment on communique avec Dieu par des prières simples.

Accompagnement dans les Sacrements :

- Sacrement du Baptême : le baptême peut se demander à tout âge. En lien avec la paroisse, les enfants de l'école peuvent, avec l'accord de leurs parents, choisir de préparer leur baptême pendant deux années environ. Des baptêmes d'enfants sont ainsi célébrés chaque année.
- Sacrement de la Première des Communions : L'année est ponctuée par 4 dimanches d'initiation. La célébration de la Première Communion a lieu à la chapelle de l'Institut.
- Sacrement de Réconciliation : A l'occasion de la visite de l'Abbaye de Juaye Mondaye, les enfants qui préparent leur Première Communion peuvent recevoir le Sacrement du Pardon par les Frères de l'Abbaye.

Les célébrations : L'année scolaire est ponctuée de différentes célébrations auxquelles les enfants participent : Toussaint, Noël, Pâques. Certains mardis sur le créneau du midi, la messe est proposée aux enfants qui le souhaitent.

Des actions de Solidarité : Durant le temps du Carême, nous essayons de sensibiliser les élèves à faire des efforts et à se tourner davantage vers les autres. Aussi, l'école soutient des actions humanitaires. Par exemple, tous ceux qui le souhaitent peuvent déjeuner à l'école et faire le bol de pâtes. Les bénéfices sont reversés à une association : « Restos du Cœur » (depuis 2 ans).

Notre établissement, en tant qu'établissement catholique d'enseignement propose une réponse aux questions de l'homme d'aujourd'hui par le biais de la catéchèse et de la culture religieuse. Respectueux de toutes les différences, nous attendons pour le moins en retour que jeunes et adultes respectent cette proposition explicite et spécifique.

- **Se former**

- En Sixième : une heure hebdomadaire de catéchèse ou de culture chrétienne
- En Cinquième : une heure hebdomadaire de culture chrétienne. Quatre rencontres sur les sacrements, animées par le prêtre accompagnateur du collège
- En Quatrième et Troisième : une heure de culture chrétienne tous les quinze jours
- Au lycée, 7 midis de formation chrétienne et spirituelle (interventions sur différents thèmes de la foi chrétienne)

- **Rencontrer, s'ouvrir à l'autre**

- En Quatrième : aumônerie (un midi tous les quinze jours)
- Présence des prêtres de la paroisse le mardi midi
- Temps forts organisés par l'Enseignement catholique de la Manche (Cinquième, Quatrième et Troisième)
- Marche Pascale pour les confirmands et les lycéens du diocèse autour de l'évêque : samedi 8 mars 2025

- **Célébrer, vivre les sacrements**

- Des temps de célébrations à la chapelle, par niveau, à la rentrée, avant Noël et autour de Pâques.
- Fête patronale : lundi 9 décembre 2024, à 18h, en la chapelle de l'établissement. Présence des paroissiens d'Agneaux et de Saint-Lô
- Adoration le mardi midi pendant l'Avent et le Carême
- Sacrement du pardon pendant l'Avent et le Carême
- Possibilité de se préparer à différentes étapes de la vie chrétienne :
 - Baptême (compter deux années)
 - Première communion (compter deux années)
 - Profession de foi (en Sixième voire Cinquième). Retraite préparatoire (dates non connues à ce jour), dimanches en famille en lien avec la paroisse. Célébrations : samedi 21 et dimanche 22 juin 2025, en la chapelle de l'établissement
 - Confirmation (en Troisième et au lycée). Plusieurs rencontres tout au long de l'année. Retraite le samedi 17 et dimanche 16 mai 2025. Célébration de la confirmation : samedi 14 juin 2025 en l'église Notre Dame de St-Lô (messe présidée par Monseigneur Grégoire Cador, évêque de Coutances)

- **Partager, vivre la solidarité**

- En Sixième et Cinquième : Opération Bougies de la solidarité, en lien avec le Secours Catholique de la Manche (pendant l'Avent)
- Au collège : Opération « Bonnets de Noël » au profit d'ANAK-Tnk* (pendant l'Avent)
- Au lycée : Participation à la collecte de la Banque Alimentaire de la Manche (novembre)
- Opération « Bol de pâtes » au profit de l'association ANAK-Tnk* (pendant le Carême)

*ANAK-Tnk : association qui vient en aide aux enfants des rues de Manille. www.anak-tnk.org

- **Projet d'établissement**

Le projet d'établissement est consultable sur le site internet de l'Institut : rubrique présentation

- **Projet éducatif**

Le projet éducatif est consultable sur le site internet de l'Institut : <https://urlz.fr/fQIK>

Il est également consultable en dernier page de ce dossier.

L'inscription à l'Institut s'accompagne de la signature du projet éducatif et engage chaque jeune et chaque famille à le respecter.

- **Chartes de vie**

Les chartes de vie école, collège, lycées, BTS et internat sont consultables sur le site internet de l'Institut : <https://urlz.fr/fQIW>

L'inscription à l'Institut s'accompagne de la signature du projet éducatif et engage chaque jeune et chaque famille à le respecter.

- **Association sportive : ASIA**

Les inscriptions dans toutes les disciplines sont annuelles et deviennent définitives pour l'année 2024-2025 à partir du 31.10.2024.

Le tarif annuel de la licence est de 25 €.

L'inscription dans chacune des disciplines, sports collectifs, athlétisme et cross se fera auprès du professeur d'E.P.S.

Lorsque la compétition atteint le niveau national, il est demandé une participation aux frais (engagement, hébergement, transport).

Lorsqu'un élève demi-pensionnaire prend son repas le mercredi midi, celui-ci sera facturé en sus du forfait.

- **Casiers**

Pour les élèves du secondaire, il est possible de louer un casier. Le tarif de location annuelle est fixé pour l'année scolaire 2024/2025 à 25 euros par casier (seront portés sur la facture annuelle. Ne pas faire de chèque). Une caution de 10 euros est aussi demandée. Elle est rendue lors de la remise des clés en fin d'année.

Si vous êtes intéressés, vous pouvez effectuer une demande de réservation de casier avant le 26 août 2024 par le biais d'un lien Google Forms :

- pour les lycées : <https://urlz.fr/meT6>
- pour le collège : <https://forms.gle/QNjaoGuNMZCFxXYU9>

- **Ecole Directe** <https://www.ecoledirecte.com>

- **Nouvelles familles** : les codes d'accès « parents » vous seront communiqués par mail fin août, les codes « élèves » (collège et lycées) seront communiqués à votre enfant en début d'année scolaire.
- **Familles déjà présentes dans l'établissement** : les codes de l'année précédente sont conservés aussi bien pour les parents que pour les enfants.

- **Elèves boursiers**

Un dossier vous sera transmis par l'Institut au mois de septembre

- **Fournitures scolaires**

A l'école, une grande partie des fournitures est prise en charge par l'établissement et est distribuée aux enfants en début d'année (cahiers, classeurs). Reste à la charge des familles quelques fournitures détaillées dans un tableau consultable aux adresses suivantes :

<https://urlz.fr/qVES> pour les maternelles

<https://urlz.fr/qVFp> pour les primaires

Au collège, la liste des fournitures est consultable à l'adresse : <https://urlz.fr/qVEH>

3^{ème} prépa métiers, la liste des fournitures est consultable à l'adresse : <https://urlz.fr/qVEN>

Aux lycées, aucune fourniture scolaire n'est imposée. Lors de leurs premiers cours les professeurs indiqueront aux élèves le matériel dont ils devront disposer ou qu'ils conseillent.

- **Manuels scolaires et manuels numériques**

Pour les lycéens et les étudiants, l'établissement a un partenariat avec l'ARBS (flyer joint) pour proposer aux familles la mise à disposition des manuels scolaires dans les meilleures conditions. L'inscription se fait exclusivement en ligne : www.arbs.com

La distribution des manuels sera réalisée dans les premiers jours de la rentrée sur temps scolaire.

Pour ceux n'ayant pas opté pour l'ARBS, s'adresser à l'accueil de l'établissement pour connaître la liste des manuels.

La région Normandie propose par l'intermédiaire d'Atouts Normandie des aides et des avantages pour étudier. En vous inscrivant sur le site atouts.normandie.fr/, vous pourrez bénéficier d'une aide pour l'acquisition des manuels scolaires.

La région Normandie fournit également des manuels numériques, dans certaines matières, aux élèves de 2^{nde}, 1^{ère} et Terminale générale.

Pour les collégiens et troisième prépa métiers du lycée professionnel, les manuels seront distribués le jour de la rentrée par le professeur principal.

- **Restauration scolaire**

Une carte d'accès sera distribuée à la rentrée aux nouveaux élèves du secondaire (carte valable pour toute la scolarité de l'élève à l'Institut). En cas de perte de celle-ci, une nouvelle carte sera fabriquée et facturée 5 € à l'élève.

Les élèves de l'école n'auront pas de carte, l'enregistrement de leur passage au restaurant se fera le matin, en classe, au moment de l'appel par le professeur.

Vous trouverez joint à ce dossier une information sur la tarification de la restauration.

- **Transport**

Les transports scolaires sont gérés par la région. L'inscription se fait en ligne sur le site <https://transport-scolaire.normandie.fr/> Pensez à vous inscrire avant le 31 juillet. Au-delà de cette date, un supplément vous sera demandé.

Pour les élèves domiciliés et scolarisés sur tout le territoire de Saint-Lô Agglo un service de transport est proposé : Slam scolaire.

Inscription en ligne sur saint-lo-agglo.fr

Pensez à vous inscrire avant le 2 août. Au-delà de cette date, un supplément vous sera demandé.

- **Association des Anciens élèves**

Futur Ancien ou Ancien Elève,

L'Association des Anciens, existant depuis plus de 100 ans à l'Institut, est toujours prête à vous accueillir.

Se retrouver c'est permettre à toutes les générations de se rencontrer, d'échanger, de découvrir les expériences professionnelles et humaines et variées. La vie de l'Association c'est aussi soutenir des projets au cœur de notre Institut, en plus de nos rencontres annuelles.

N'hésitez pas à nous rejoindre à l'adresse mail : secretariatdesanciens@gmail.com

L'établissement nous transmet vos coordonnées nous permettant de vous communiquer des informations. Si toutefois vous ne souhaitez pas que celles-ci nous soient transmises merci de signifier votre opposition par courrier adressé à l'Institut.

DATES A RETENIR

30 septembre	<i>Assemblée générale APEL</i>
9 décembre	<i>Fête patronale (à l'Institut Saint-Lô)</i>
14 mars	<i>PORTES OUVERTES 17h30 – 20h</i>
15 mars	<i>PORTES OUVERTES 9h30 – 12h</i>

REUNIONS D'INFORMATIONS DE RENTREE (pour les parents)

5 septembre	<i>18h Parents 6^{ème}</i>
6 septembre	<i>17h – 18h Nouvelles familles</i>
6 septembre	<i>18h Parents 4^{èmes} et 3^{èmes} Prépa Métiers</i>
10 septembre	<i>18h Parents 5^{èmes}</i>
13 septembre	<i>18h Parents 3^{èmes}, 1^{ères} et Terminales LGTP</i>
20 septembre	<i>18h Parents 2^{ndes} générales et professionnelles</i>

CONDITIONS FINANCIERES ET REGLEMENTS

CONDITIONS FINANCIERES

L'Etat, en principe, devrait pourvoir aux dépenses de fonctionnement de l'établissement selon les clauses du contrat d'association. Néanmoins, il ne couvre pas toutes les charges et nous devons demander aux familles une participation financière dite **contribution familiale** (pour couvrir les charges d'entretien des bâtiments et de mise en sécurité et ceux afférents à l'enseignement religieux et à l'exercice du culte). S'y ajoutent éventuellement, les frais de pension ou demi-pension.

L'Institut, soucieux d'être ouvert à toutes les familles qui le souhaitent, établit une péréquation familiale uniquement (1) sur la contribution familiale en fonction du nombre d'enfants et des ressources. Lorsque les familles en situation financière difficile souhaitent faire une demande de réduction, celle-ci est accueillie avec bienveillance et étudiée par les Chefs d'établissement. La demande est à faire auprès de Mme LECLUZE (Service comptabilité).

(1) Sauf en B.T.S et en Bac Pro Métiers de la Sécurité, une grille de péréquation (sur la contribution familiale) prend en compte les ressources des familles et les charges pesant sur celles qui mettent plusieurs enfants dans l'enseignement catholique.

Nous remercions ceux qui peuvent verser une participation volontaire dans un esprit de solidarité.

Les tarifs (contribution familiale, hébergement, restauration, cotisation sportive UGSEL obligatoire) sont établis pour l'année scolaire et sont appelés en septembre.

Des appels financiers peuvent avoir lieu en cours d'année pour :

- les échanges et les sorties pédagogiques
- les activités culturelles et artistiques
- la licence sportive ASIA individuelle facultative
- les œuvres intégrales étudiées (par ex. en français)
- le manuel et le fichier de catéchèse

Informations complémentaires :

- **Restauration : les absences pour stages, examens et journées pédagogiques sont prises en compte dans le tarif annuel et ne peuvent donner lieu à réduction**
- Changement de régime : cf. document « nouvelle tarification »
- Notre système informatique permet aux familles qui le souhaitent, un étalement mensuel des règlements par prélèvement automatique (**service gratuit**)
- Le retour du dossier « formulaires » pour le 16 Août est une des conditions pour ne pas avoir d'office l'application de la part de péréquation la moins favorable.
- Les règlements se font :
 - par chèque bancaire ou postal à l'ordre de "INSTITUT SAINT-LO"
 - par espèces exclusivement à la Comptabilité de l'INSTITUT
 - par prélèvement (se reporter au dossier « formulaires »).
- La facture sera disponible au téléchargement (format pdf) sur le site « Ecole directe » à partir du 1^{er} octobre. Si vous souhaitez une version papier de celle-ci merci de contacter le service comptabilité.

GRILLE TARIFAIRE DE REFERENCE 2024/2025 (montant indiqué multiplié par 10) CONTRIBUTION FAMILIALE

Classe de votre enfant		Maternelle	Primaire	Collège		L.G.T. 2 ^{nde} /1 ^{ère} Terminale	3 ^è Prépa Métiers	L.P.					S.T.S
				6 ^è /5 ^è	4 ^è /3 ^è			Bac prof MRC	Bac prof Métiers de la Sécurité				
								2 ^{nde} /1 ^{ère} /Term	2 ^{nde}	1 ^{ère}	Term Police Gendarmerie	Term Sapeur- Pompier	
Contribution familiale	Base pour calcul	29,90 €	29,90 €	60,30 €	73,70 €	73,70 €	55,60 €	55,60 €	55,60 €	55,60 €	55,60 €	55,60 €	89 €
	Maxi (selon péréquat°)	37,90 €	37,90 €	68,30 €	81,70 €	81,70 €	63,60 €	63,60 €					
Coût spécificité formation									31,20 €	46,50 €		133,70 €	

Pour le calcul de la péréquation appeler le service comptabilité ou consulter notre site internet

GRILLE TARIFAIRE DE REFERENCE 2024/2025 (montant indiqué multiplié par 10) RESTAURATION

Classe de votre enfant	RESTAURATION de ½ pension : 4 repas Lundi, mardi, jeudi, vendredi		RESTAURATION de pension 9 repas Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi		RESTAURATION de pension 7 repas Lundi, mardi, jeudi, vendredi		Date <u>prévisionnelle</u> de départ en fin d'année (après les cours) (1)
	Part fixe	Part variable	Part fixe	Part variable	Part fixe	Part variable	
Maternelle	25,90	35,10					jeudi 3 juillet 2025
Primaire	41,50	39,30					jeudi 3 juillet 2025
6 ^{ème}	46,90	43,33	82,80	95,60	64,50	74,40	mardi 24 juin 2025
5 ^{ème}	46,60	42,90	82,30	94,90	63,90	73,80	mardi 24 juin 2025
4 ^{ème}	46,60	42,90	82,30	94,90	63,90	73,80	mardi 24 juin 2025
3 ^{ème}	46,20	42,60	81,10	93,60	63,40	73,10	mardi 24 juin 2025
2 ^{nde} LG	44,00	40,60	77,90	89,90	60,70	70,10	mercredi 11 juin 2025
1 ^{ère} LGT	43,30	39,90	77,00	88,90	59,90	69,10	vendredi 6 juin 2025
Term LGT	43,30	39,90	76,70	88,50	59,60	68,70	vendredi 6 juin 2025
3 ^{ème} Prépa Métiers	42,20	38,90	73,80	85,20	57,80	66,70	mardi 24 juin 2025
2 ^{nde} Pro MS	37,10	34,20	65,70	75,80	50,90	58,70	mercredi 11 juin 2025
2 ^{nde} Pro MRC	35,70	32,90	63,40	73,10	49,40	57,00	mercredi 11 juin 2025
1 ^{ère} Pro MS	31,60	29,20	56,70	65,40	44,20	51,00	vendredi 6 juin 2025
1 ^{ère} Pro MRC	32,70	30,20	58,70	67,70	45,30	52,30	vendredi 6 juin 2025
Term Pro MS Pompier	32,00	29,50	57,00	65,70	44,20	51,00	vendredi 16 mai 2025 retour du 23 au 27 juin 2025 (2)
Term Pro MS Police Gendarme	32,00	29,50	57,00	65,70	44,20	51,00	vendredi 16 mai 2025 retour du 23 au 27 juin 2025 (2)
Term Pro MRC	32,40	29,80	57,60	66,40	44,80	51,60	vendredi 16 mai 2025 retour du 23 au 27 juin 2025 (2)

(*) les tarifs de restauration sont déterminés en fonction d'une date théorique de départ en fin d'année. Si toutefois celle-ci devait être avancée un avoir, sur part variable, vous sera établi, si elle devait être repoussée une facture complémentaire sur part variable vous sera transmise.

(2) pour la période du 19 mai au 20 juin 2025, si votre enfant, faute de stage, doit revenir à l'Institut, une facturation supplémentaire sera établie

Ticket repas externe à l'unité : **MAXI 2 repas par semaine sauf BTS** :

Ecole : Maternelle : 5,20 €
Primaire : 6,35 €

Collège, LGT, LP : 7,50 €

BTS : tarif Crous
(2023/2024 : 3,30 €)

GRILLE TARIFAIRE 2024/2025 (montant indiqué multiplié par 10) HEBERGEMENT

Classe de votre enfant	Collège		L.G.T. 2 ^{nde} /1 ^{ère} Terminale	L.P.		S.T.S
	6 ^è /5 ^è	4 ^è /3 ^è		3 ^è Prépa Métiers	Bac prof	
HEBERGEMENT Pension (lundi au vendredi)	175,80 €	175,80 €	175,80 €	175,80 €	175,80 €	175,80 €

GRILLE TARIFAIRE 2024/2025 (montant indiqué multiplié par 10) ETUDES / GARDERIE

Classe de votre enfant	Garderie Maternelle	CP	Etudes Primaire CE1 à CM2	Etudes Collège		Etudes L.G.T. 2 ^{nde} /1 ^{ère} Terminale	Etudes L.P.	
				6 ^è /5 ^è	4 ^è /3 ^è		3 ^è Prépa Métiers	Bac prof
Etudes / Garderie	Gratuite	15,85 €	21,85 €	15,85 €	15,85 €	15,85 €	15,85 €	15,85 €

ORGANISATION RENTREE et VACANCES SCOLAIRES

RENTREE DES CLASSES		
<u>ECOLE</u>	Maternelle	Afin d'accueillir au mieux les enfants des classes de maternelle (TPS, PS, MS, GS) nous organisons une rentrée échelonnée sur deux jours. L'organisation des groupes se fera par ordre alphabétique afin que les fratries puissent faire leur rentrée ensemble. Le lundi 2 septembre, avant de commencer la journée avec votre enfant, nous pourrons accueillir chaque famille du groupe A entre 9h et 9h30. Le mardi 3 septembre, avant de commencer la journée avec votre enfant, nous pourrons accueillir chaque famille du groupe B entre 8h30 et 9h. Le jeudi 5 septembre, nous accueillerons toute la classe. Voici la composition des groupes : • GROUPE A : Initiale du nom de famille de A à K • GROUPE B : Initiale du nom de famille de L à Z
	Elémentaire	CP au CM2 : lundi 2 septembre à 8h30
<u>COLLEGE</u>	<u>Lundi 2 septembre</u> 9h30 – 16h45 : 6èmes Internat : accueil des élèves internes à partir de 8h le jour de la rentrée	<u>Mardi 3 septembre</u> 9h00 – 16h45 : 5èmes 9h30 – 16h45 : 4èmes 10h00 – 16h45 : 3èmes
	<u>LYCEES</u>	<u>Lundi 2 septembre</u> 8h00 : Apprenti(e) en alternance BTS 9h30 : 3ème prépa métiers, 2ndes LGTP et Internat : accueil des élèves internes à partir de 8h 14h40 : 1ères LGTP, BTS 1ère et 2ème année Internat : accueil des élèves internes à partir de 13h
Photo individuelle : secondaire 12 et 13 septembre école 23 et 24 septembre		

VACANCES SCOLAIRES		
Périodes	Ecole	Collège & Lycées
TOUSSAINT NOEL HIVER PRINTEMPS FIN D'ANNEE	Vendredi soir 18 octobre au lundi 4 nov. matin Vendredi soir 20 décembre au lundi 6 janvier matin Vendredi soir 7 février au lundi 24 février matin Vendredi soir 4 avril au lundi 22 avril matin	
Jours de classe supplémentaires	Jeudi 3 juillet	Selon niveaux et examens
Jours non travaillés	Ascension vendredi 30 mai	Vendredis 2 et 9 mai Ascension vendredi 30 mai Journées pédagogiques : Vendredi 18 octobre 2024 lundi 24 février 2025
Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise le matin des jours indiqués.		

Le projet éducatif de l'Institut Saint-Lô, établissement catholique d'enseignement sous tutelle diocésaine* et associé par contrat avec l'État, définit les valeurs, les finalités éducatives et pastorales que nous souhaitons développer dans l'établissement. Il est enraciné dans le projet éducatif diocésain et s'adresse à tous les membres de la communauté éducative.

Pour une école de l'hospitalité*

Accueillir chacun, quelles que soient ses origines, ses convictions religieuses ou politiques.
Intégrer et accepter les différences pour mieux vivre ensemble dans un respect mutuel.
Conduire les élèves sur le chemin de l'autonomie et de la responsabilité.
Encourager la bienveillance dans un esprit de tolérance et de fraternité.

Un enseignement fondé sur un esprit d'ouverture

Promouvoir toutes les formes de réussites en encourageant la créativité et l'ouverture sur le monde.
Éveiller et développer l'esprit critique, le discernement, la curiosité et les talents propres à chacun.
Accompagner chacun en fonction de ses aptitudes et de ses compétences, en valorisant le sens de l'effort.
Diversifier les procédés pédagogiques pour favoriser la réussite du plus grand nombre, en intégrant en particulier les nouvelles technologies dans les pratiques d'enseignement.
Accompagner chaque élève dans son projet d'orientation.

Pour que chacun puisse donner sens à sa vie

Donner à tous la force de s'engager dans le monde en se mettant au service d'autrui.
Croire en chacun en portant sur lui un regard d'espérance.
Proposer une éducation éclairée par l'Évangile en découvrant le Christ et son message.
Inviter à vivre des temps de célébration.

* *Tutelle diocésaine* : autorité sous l'égide de l'Évêque du diocèse qui garantit l'authenticité évangélique de l'école.

* *Hospitalité* : générosité, bienveillance, cordialité dans la manière d'accueillir et de traiter ses hôtes. Propos repris par Philippe DELORME, secrétaire général de l'enseignement catholique, lors de l'interview de rentrée en août 2019.



Rue de l'Oratoire - 50180 AGNEAUX

Téléphone : 02.33.77.17.17

Email : secretariat.istlo@gmail.com

Site : www.institut-saint-lo.fr

Page facebook : facebook.com/ISLAgneaux/